



Un jardin pour quoi faire ?

Exposition itinérante

réalisée par les
CAUE du Doubs, Jura et Haute-Saône

Entrée libre

exposition





“terrain, généralement clos, où l’on cultive des végétaux utiles ou d’agrément”

Robert – dictionnaire de la langue française.

La définition de jardins a été élargie au profit de tout espace jardiné, et conçu de façon à allier l’éphémère du végétal et l’éternel du minéral, qu’il soit privé ou public, urbain ou rural, historique ou contemporain.

Cette exposition conçue par les Conseils d’Architecture, de l’Urbanisme et de l’Environnement du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône, propose un éventail d’espaces jardinés, situés essentiellement en Franche-Comté, représentatifs de démarches d’aménagement de qualité et particulièrement respectueuses du caractère des différents sites.

Elle fait découvrir : la diversité des jardins, en fonction d’usages, de lieux, de références culturelles multiples, la démarche sensible et intellectuelle qui a prévalu lors de leur création : la prise en compte des particularités du lieu (ses contraintes, ses qualités), l’intention de projet et la réponse apportée qu’est le jardin.

Un jardin

Cinq thèmes, illustrés par 27 jardins sous toutes leurs formes, pour répondre à la question :

pour quoi faire ?



...“Pour créer un lien social” : les jardins, lieux d’échange et de sociabilité, vecteur d’insertion sociale et professionnelle.

...“Pour qualifier un espace public” : les aménagements paysagers d’espaces publics, dans lesquels l’équilibre minéral-végétal participe à l’urbanité du lieu.

...“Pour composer un paysage” : les jardins d’agrément, publics ou privés, dans lesquels le plaisir esthétique et l’émotion priment. Composés de façon équilibrée et fleuris, ils sont une image idéalisée de la nature.

...“Pour être utile” : lieux de production de légumes, de fruits et de fleurs, du simple potager au vaste verger.

...“Pour une pédagogie de l’environnement” : certains lieux ont une fonction écologique et pédagogique : améliorer la qualité de l’eau, conserver des milieux fragiles, développer une didactique de la faune et de la flore locales.



POUR CREER UN LIEN SOCIAL





Les jardins familiaux

lieux d'échange et de production

“... ce que je veux... c'est que pour tout ouvrier la maison de famille et le jardinet qu'il a acquis par son travail soient insaisissables, exempts d'impôts et de frais de succession.”

Abbé Lemire, fondateur de la ligue française du Coin de Terre et du Foyer.



Montmorot (Jura)
Réalisation : 1900
Ligue Française du Coin de Terre et du Foyer.
Surface : 4 hectares, répartis sur quatre sites.



Hygiénisme caritatif et engagement social

A l'époque de leur création, les jardins ouvriers assurent les repas quotidiens de la famille, évitent les révoltes d'ouvriers (qui ne pensent pas à autre chose pendant qu'ils jardinent), diminuent la fréquentation des débits de boisson et protègent les ouvriers de la tuberculose.

De nos jours, ils sont des lieux de convivialité et de citoyenneté. Ils requalifient des espaces délaissés et rétablissent le végétal au cœur de la cité. La culture des légumes et des fleurs est un moyen de subsistance et un loisir, à l'exclusion de tout usage commercial.

Un jardin à loyer modéré

L'association des jardins familiaux est propriétaire de deux cents parcelles réparties sur quatre sites et louées à l'année. Deux sites sont approvisionnés naturellement par l'eau de la Vallière et du canal, les deux autres par l'eau du réseau, soumise à comptage. La location annuelle varie de 31 à 46 €, selon la superficie de la parcelle, en moyenne deux cents mètres carrés, et la présence d'un poste d'eau. L'adhésion ouvre droit à la culture de la parcelle, finance l'entretien des parties communes (allées, clôture...) par un délégué au site, et comprend l'abonnement à une revue de la ligue d'information sur le jardinage.



Un parc urbain

convivial et ludique



À l'origine, une plaine alluviale, lieu d'implantation successive d'usines, de dépositaires de matériaux et de la compagnie Emmaüs. Au changement de municipalité, l'adjoint à l'environnement, le Docteur Becker, propose la création d'un lieu de rencontres et de découverte des sciences par la reconquête de cette ancienne friche qui relie le centre-ville au plateau de la Petite Hollande, quartier fortement urbanisé des années 60.



LIEU : "Le Pré la Rose" parc urbain de Montbéliard (Doubs)
Maître d'ouvrage : Ville de Montbéliard
Maître d'œuvre : Service technique de la ville de Montbéliard
Réalisation : 1989-95
Surface : 10 hectares
Coût des travaux : 214 millions d'euros

Un service espaces verts compétent

Pour mener à bien ce projet, la ville esquisse le futur parc et sollicite les Fonds Européens de Développement Régional (FEDER). Ainsi, largement soutenue, elle assure la maîtrise d'œuvre avec, à sa tête, Mr. Deldicke, paysagiste, responsable du service espaces verts de la ville. Une série de travaux se succède : aménagement du parking et du parc paysager (1990-92), construction du pôle scientifique et de la passerelle reliant le parc au centre-ville (1993-95). Depuis 1995, une équipe de quatre jardiniers poursuit, chaque année, l'achèvement des plantations. Aujourd'hui, dans le cadre d'un concours européen associant paysagiste, jardinier et scientifique, ce parc est à nouveau lieu de création.



Un îlot de verdure

Lieu de détente et de loisirs, le parc offre à ses visiteurs une surprenante collection d'espèces végétales. Cornouillers, peupliers centenaires, hydrangea, bouleaux se découvrent au fil de parcours botaniques proposés par le pavillon des sciences. Parterres d'eau, plates-bandes, massifs à fleurs ou fruits décoratifs, labyrinthe, pont "japonais"... font de ce parc un spectacle permanent, médaille d'or au "Concours européen villes et villages fleuris" de 1998 et lauréat du prix ECO MAIRES (Association des maires pour l'environnement).





La coulée verte

entre coeur de ville et périphérie

“Le rôle des infrastructures comme éléments de lien et d’identité n’est pas négligeable, s’il s’agit d’inscrire une infrastructure dans une géographie qui lui donne un sens et de privilégier son rôle de lien physique, spatial et identitaire qu’elle peut jouer pour relier des fragments d’urbanisation périphérique...”

in Penser la ville par le paysage, A. MASBOUNGI, coll. Projet urbain, ed. de la Villette.



Blandin "Défilé place neuve" 1882



Cornu "Les allées neuves à Vesoul" 1882

Lieu : Vesoul (Haute-Saône)
 Maître d’ouvrage : commune
 Maître d’œuvre : Services Techniques
 Réalisation : 1978-1980
 Dimension : 1,5 km



De nouvelles relations à trouver entre les quartiers

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, la ville de Vesoul connaît un développement très rapide notamment vers l’est par la création d’équipements sportifs et de quartiers d’Habitations à Loyer Modéré.

En 1976, une prise de conscience intervient, les enjeux d’un développement plus cohérent sont définis.

Il s’agit de renforcer les liaisons entre le centre ville et les quartiers périphériques, la transition entre le centre ancien et les quartiers en cours d’aménagement, entre la ville et la campagne.

La rivière “le Durgeon” comme fil conducteur

Le projet consiste à mettre en valeur un parcours passant par la promenade des Allées créée au XVIII^e siècle et le Jardin Anglais aménagé en 1882 et à développer une liaison verte piétonne pour laquelle la présence d’un environnement végétal et aquatique fut un atout important à exploiter. La coulée verte borde la rive gauche de la rivière “le Durgeon” sur environ 1,5 km, elle relie “les Allées”, le “Jardin Anglais”, le stade, la piscine et le “Transmarchement” aux nouveaux quartiers des Rêpes et du Montmarin.



Les cités-jardins

une qualité de vie



Au cours du XIX^e, des millions de personnes sont mal logées et contaminées. Les causes en sont multiples : le surpeuplement, l'étroitesse des cours intérieures, le mauvais traitement des eaux, le manque de lumière et d'air des logements. Pour améliorer ces conditions de vie, l'anglo-saxon Howard propose un nouveau cadre de vie.



Lieu : Doubs
Maître d'ouvrage : Offices Publics d'Habitations à Bon Marché et/ou industriels
Maître d'œuvre : Ebenezer Howard, théoricien, Benoit Levy, journaliste et juriste, Raymond Unwin, architecte
Réalisation : 1903-1930



Une vision humaniste de la cité

Howard part de la critique de la ville industrielle pour organiser un projet urbain raisonné et unitaire : la cité-jardin.

Basée sur des valeurs d'échanges et de culture, la cité-jardin place l'homme au centre de ses préoccupations. Elle lui propose un cadre de vie hiérarchisé et jardiné avec une place centrale vers laquelle convergent les voies de circulation et des trottoirs engazonnés.

Un modèle pour l'avenir

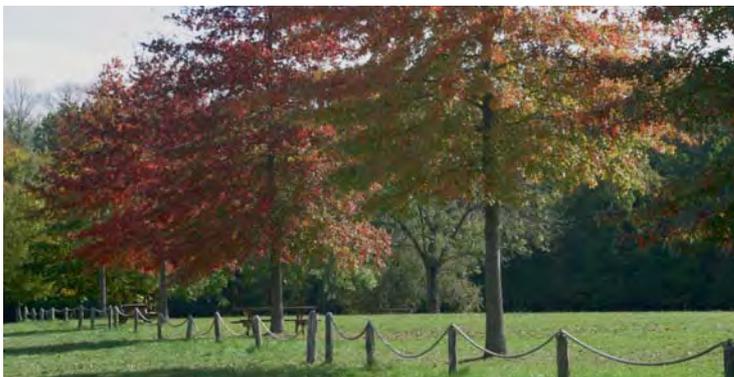
Ce concept, financé au départ par des industriels paternalistes, est rapidement repris par les Offices Publics d'Habitations à Bon Marché pour répondre à la crise du logement. Malgré des montages financiers serrés, une grande place a été gardée pour l'aménagement de l'espace public qui a pu conserver une importance significative et être un lieu de rencontre sociale.

Inscrite dans la continuité de l'histoire de la ville et tissant des liens avec l'existant, la cité-jardin reste un des meilleurs modèles urbains pour l'organisation des quartiers d'habitats individuels.



Une plage

sur les berges de la Saône



Le réaménagement de la plage d'Autet s'inscrit dans le cadre d'une politique communale de valorisation des espaces du village, de développement des structures paysagères en lien avec la Saône, de mise en valeur des berges et de protection des équilibres agraire et naturel.



Lieu : Autet (70)
Maître d'ouvrage : commune
Maîtres d'œuvre : Marc Antoine Boyer, architecte et Sylvie Maniaque, paysagiste
Réalisation : 1996 à 2000
Surface : 22 000 m²
Coût : 180 000 euros HT

Un espace familial, paisible et connecté au village

Apprécié des locaux et pêcheurs voisins, la plage d'Autet, ancien gué sur la Saône et ancien pâtis inondable, fait face à un secteur naturel humide, à moitié dégagé, couvert de hautes herbes, à moitié forestier, peuplé de beaux chênes. La commune souhaitant l'amélioration de son fonctionnement et celui de l'aire caravanning, notamment en termes d'hygiène et sécurité, a permis le doublement de sa superficie pour un meilleur équilibre des usages et un renforcement du lien au village.

Un aménagement rustique et familial

Ainsi, les limites d'aménagement ont été reculées d'ouest en est. À l'ouest, limitée par l'alignement central de peupliers existants, est ménagé le "camp de tourisme aire naturelle" (camping-caravanning). À l'est, l'espace de loisirs dit d'intérêt général : repos, déjeuners sur l'herbe, jeux d'enfants, modélisme et banquets d'été. Une corde portée sur poteaux d'acacia protège ces espaces de toute circulation.

La plage située entre les deux, dans

l'axe d'aménagement, est marquée par une plus forte déclivité. Elle occupe la langue de terre comprise entre l'ancien chemin de halage et le bord de l'eau en sable d'apport. Le fond de Saône est régulièrement ratissé et désenvasé, et est délimité par des lisses flottantes pour la baignade des jeunes enfants. Enfin, trois alignements d'arbres, disposés de part et d'autre du chemin d'Autet, accompagnent la promenade depuis le village, ouvrant de chaque côté, sur trois séquences paysagères. À l'échelle du site, ils donnent corps à la relation village-rivière, signalent la plage et rétablissent une continuité visuelle.



Un projet

scientifique et artistique

« Pour peindre un pays, il faut le connaître. Moi, je connais mon pays, je le peins. Ces sous-bois, c'est chez moi, cette rivière, c'est la Loue, celle-ci le Lison ; ces rochers, ce sont ceux d'Ornans et du Puits noir. Allez-y voir, et vous reconnaîtrez tous mes tableaux. » Gustave Courbet



Lieu : triangle Ornans-Salins-Pontarlier (Doubs)
Maître d'ouvrage : Conseil général du Doubs
Maîtres d'œuvre : Ateliers 2/3/4, architectes, Francis Barrès, architecte d'opération, Bertrand Paulet, paysagiste, Faubourg 234, urbanistes, Guliver Design, scénographes
Réalisations : 2009 (ferme), 2010 (source) et 2011 (musée)
Surface du musée : 2 000 m²
Coût des travaux ferme et source : 2 250 000 euros HT
Coût des travaux musée : 5 900 000 euros HT
Label Ethnopôle 2010 du ministère de la Culture et de la communication

Pays de Courbet, un pays d'artiste

En 2003, pour rendre hommage à l'artiste, le Conseil général du Doubs décide de réaliser un projet culturel et territorial *Pays de Courbet, un pays d'artiste*, l'idée étant de relier et valoriser les grands sites du département source d'inspiration du peintre, afin de participer au développement culturel, social et économique du territoire. Cette mise en valeur privilégie quatre sites : la ferme familiale à Flagey, la source de la Loue peinte par Courbet, la maison natale (donation de l'association *Les amis de Courbet* en 1976 avec sa collection des œuvres) et le dernier atelier à Ornans.

Authenticité et transparence

Point de départ de randonnées sur les traces de Courbet, la ferme a été réhabilitée en espaces culturels et de rencontres. Son caractère rural a été maintenu par divers éléments architecturaux visibles et la perméabilité du bâti y permet une accroche au paysage.

La source de la Loue, rivière de 1^{ère} catégorie, une des plus belles d'Europe,

a été aménagée de façon à sécuriser le site, permettant aux visiteurs de profiter du spectacle alliant nature et culture.

L'hôtel Hébert (maison natale) est annexé à l'hôtel Champereux et à la maison Borel pour devenir le musée Courbet. Inscrit à l'inventaire des Monuments historiques, les architectes y ont conservé son cachet tout en proposant dans les autres volumes des scénographies et installations contemporaines qui se parcourent par des jeux de niveaux et transparence. Ainsi, le musée s'ouvre et offre désormais des vues inédites sur la Loue, Ornans et ses falaises.

L'atelier qui est en cours de restauration grâce à la correspondance de Courbet, reste à découvrir.





D'une friche paysagère aux espaces publics

Au cœur de village de Ruhans, une ancienne grange désaffectée et un verger attenant, face à la mairie et à l'école présentaient un potentiel intéressant pour qualifier le carrefour sur lequel ils se trouvent et offrir un espace public fédérant les besoins des habitants.



Lieu : Ruhans
 Maître d'ouvrage : Commune de Ruhans
 Maîtres d'œuvre : Michel Antoine Boyer, architecte, et Sylvie Maniaque, paysagiste
 Réalisation : 2008 à 2010
 Surface : 1 250 m²
 Coût : 156 000 euros HT

Un portique urbain et paysager

La grange assurant la relation de forme et de transition avec le bâti ancien a été ouverte sur le verger surélevé puis restaurée, afin de constituer un espace couvert de connexion entre le carrefour et les champs Nolots constituant un grand paysage. Sous sa charpente, un large escalier permet de rendre physiquement ce lien. Entre portique, halle et fabrique, elle constitue un espace abrité pour les enfants qui attendent le bus scolaire mais aussi pour les activités sociales et culturelles (repas, exposition, information...). Quelques bornes de pierre, jointes deux à deux par une chaîne, mettent en sécurité cet espace.



de port monumental a été planté afin de redessiner les limites de ces espaces et d'en signaler leur différence d'usages. Au niveau du verger, ont été aménagés une aire sablée à multiples utilisations et un cheminement piétonnier à l'abri de toute circulation. Les plantations arborées, notamment florales, mettent en relief le mur végétal voisin, organisent l'espace et s'associent aux fruitiers qui ont pu être conservés (noyers et cerisier). La remise en eau de la fontaine-abreuvoir-lavoir, faite en parallèle, concourt à la mise en valeur de ce nouvel aménagement.

Des espaces délimités

L'espace non bâti, commandant le carrefour du centre du village, se compose de trois parties : une aire de stationnement face à la mairie ; une surface donnant sur la D112 et au-dessus de la chaussée, le verger. Les murs de soutènement et le sol des surfaces susceptibles de recevoir du stationnement ont été refaits et un arbre



Une politique

de réhabilitation du cœur de village



Dominé par une ferme en ruine, l'espace central de Sermange, sorte de pré, bien que vide, évoque des activités (fontaine-lavoir, foirail) ainsi qu'un milieu naturel bien présent. Les sources de la Grande Fontaine (classée) et de la Fontenotte (inscrite) s'y croisent et détrempent régulièrement le sol.



Lieu : Sermange (Jura)
Maître d'ouvrage : commune
Maître d'œuvre : Territoires
Réalisation : 2004 à 2008
Surface : 6 400 m²
Coût des travaux : 235 000 euros HT
"Prix de l'Aménagement urbain 2010" du *Moniteur*, catégorie "Villes de moins de 10 000 habitants"

Un espace fédérateur pour la commune

La commune de Sermange consciente des qualités de son village a souhaité reconsidérer cet espace non urbanisé et coupé par une voie départementale que de jeunes écoliers empruntent quotidiennement. Face à la volonté des élus, le CAUE du Jura les a aidés à préciser leurs attentes et à établir un programme de réaménagement qui devait proposer une aire de pique-nique pour les cyclotouristes et un déplacement sécurisé des écoliers. Ainsi, une sélection de maîtres d'œuvre a été auditionnée. L'agence de paysagistes *Territoires* propose de travailler les limites de cet espace de manière à ce que le vide ne soit pas perçu comme une absence mais comme une plus-value, mettant en scène les bâtiments situés sur ce site.

Des limites redessinées aux qualités d'espaces et d'usages

Ce traitement des limites (départementale, socle-fontaine, parcelle agricole) les affirme et éveille l'attention sur l'espace central tout en lui laissant son rôle de respiration. D'un côté, une longue passerelle piétonne en châtaignier

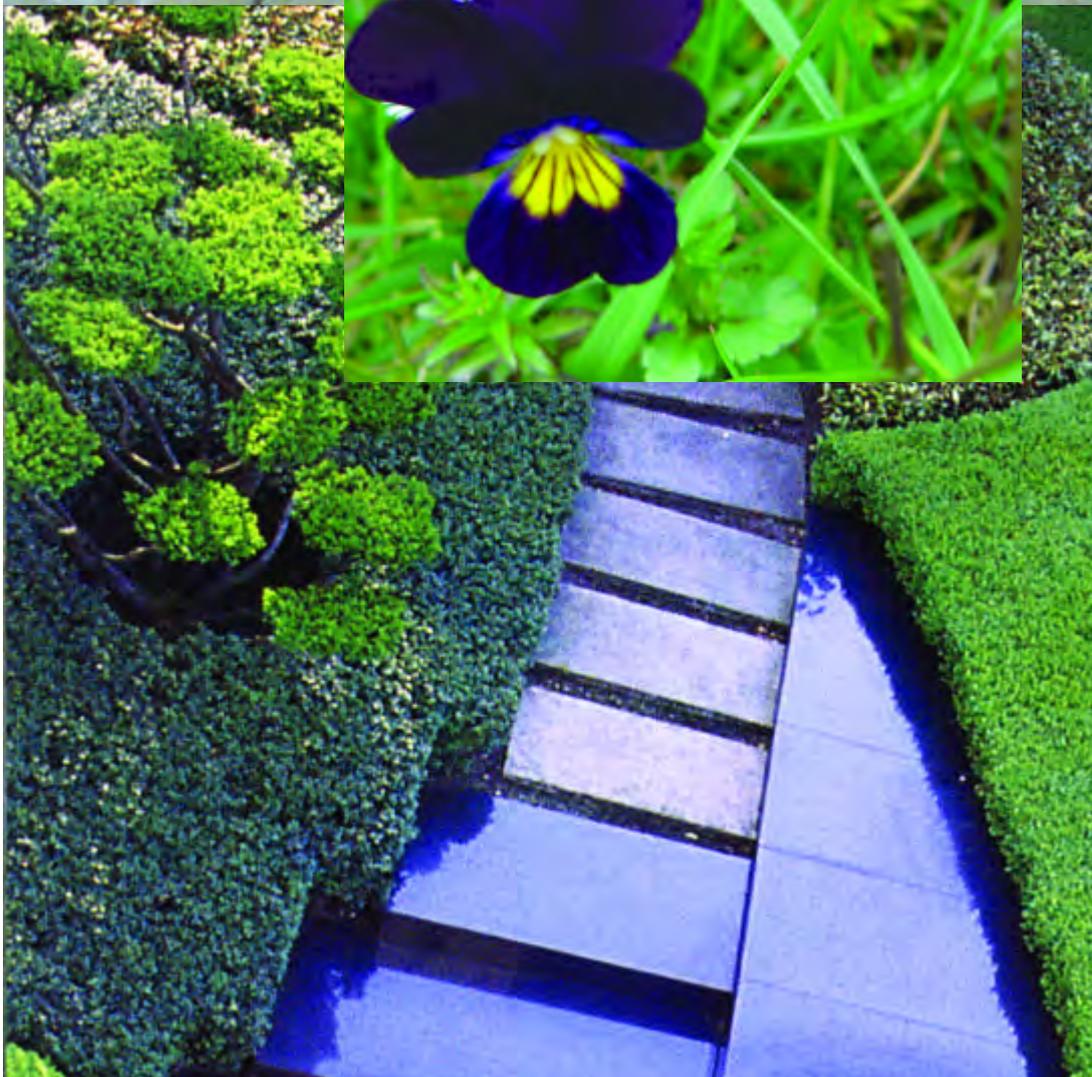
traverse le pré, joue avec la topographie naturelle et préserve l'écosystème de zone humide où sagittaires, prêles et nénuphars coexistent. De l'autre, une allée pour les écoliers est plantée d'une trame de frênes qui densifie les abords de la départementale.

Affirmant son identité, cet espace partagé comprend une aire de jeux naturelle, une aire de pique-nique et un nouveau plan d'eau ludique. Ainsi, il est le lieu de nombreuses fêtes et rassemblements.





POUR VALORISER UN ESPACE PUBLIC





Des abords rétablis avec authenticité

Village perché du Jura, Château-Chalon est un site remarquable, inscrit à l'inventaire des monuments historiques.

Des travaux sur le réseau d'assainissement sont l'opportunité, pour la commune, de réfléchir à l'ensemble de l'espace public, sur la base du diagnostic global établi dans le cadre de l'opération village de 1979 – 1980.



Lieu : Château-Chalon (Jura)
Maître d'ouvrage : commune
Maître d'œuvre : G. Reichardt, arch.
Réalisation : 1981 – 1983



Une réflexion globale

Une intervention respectueuse et raffinée

Dense, homogène et minéral, marqué par la pierre omniprésente, Château-Chalon nous offre ses ruelles bordées de caniveaux pavés, ses parcelles closes de murs de pierres sèches, ses façades et toitures en pierre. Les espaces publics sont requalifiés. Une palette de couleurs est fixée pour chaque rue (enseignes, plaques de rue). Les murs de clôture sont reconstruits et entretenus. Ces actions illustrent les multiples facettes du projet d'ensemble.

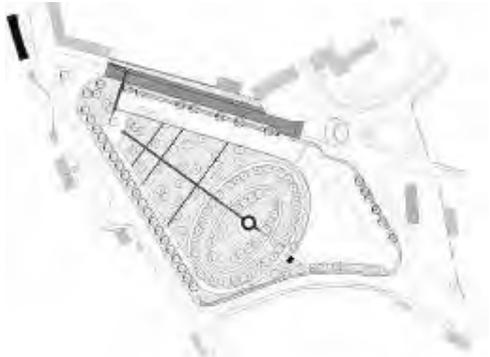
Le choix d'aménagement est très simple. La bande de circulation est recouverte d'un enrobé dont les granulats ont été sélectionnés en fonction de la couleur grise des pierres. Les caniveaux sont rétablis le long des voies ; six modèles de pavés anciens sont moulés et reproduits en béton par une entreprise locale. Les détails de mise en œuvre sont dessinés sur place. La patine du temps renforce le mimétisme de ce matériau. La parfaite connaissance et le respect du site conditionnent la réussite de ce projet efficace et discret.



Une ancienne promenade réinvestie



Le projet de la place des Tilleuls résulte de la volonté exprimée de la ville de Gray de réinvestir un lieu ancien, profondément lié à l'histoire de la cité et dégradé par les années, au point d'être délaissé par ses habitants.



Lieu : Gray (Haute-Saône)
Maître d'ouvrage : commune
Maître d'œuvre : Agence Territoires Paysagistes
Réalisation : 2003
Surface : 5500 m²
Coût des travaux : 650 000 € HT

Un projet influencé par l'histoire du site

Le projet est né de l'envie de s'inscrire dans cette continuité historique en écrivant une nouvelle page pour la Place des Tilleuls. Mais l'intervention intègre également des usages variés auxquels le lieu doit répondre.

Souligner les limites de l'espace, afficher les traces de l'histoire, inviter à la promenade.

Le dallage de granit noir et les éléments de béton accompagnent le marcheur jusqu'au cœur du jardin. Les murs orientent le regard et renforcent les limites physiques de la place. L'aboutissement de ce parcours est un kiosque à l'emplacement de l'ancien bassin au centre de l'ellipse.

De fins passages en béton désactivé reprennent le tracé des chemins sauvages et permettent de traverser le jardin dans sa largeur en direction du théâtre.

Les plantations existantes ont été complétées par trois variétés de tilleuls. L'alignement de la rue de la Libération est intégralement replanté ainsi que le pourtour de la place pour en indiquer ses limites. Dans l'ellipse, au pied du kiosque, une masse de vinaigriers isole la construction du reste du jardin.

Enfin, le projet d'éclairage vient compléter la volonté de reconquête de la place des Tilleuls.





Une nouvelle image pour un cœur de bourg

En 1995, la commune de la Rivière Drugeon demande au CAUE du Doubs, une étude de la place Charles Le Téméraire. Elle préconise des aménagements destinés à assurer la sécurité de la sortie des écoles, faciliter la circulation et le stationnement des véhicules, tout en mettant en valeur ce lieu chargé d'histoire. Ces conseils incitent la commune à lancer un appel d'offres pour lequel l'Agence Territoires est retenue.



Un rappel de l'histoire

Resituer cet espace public dans l'histoire de ce village montagnard de la vallée du Drugeon est le fondement de ce projet. L'église trapue du XVI^e siècle occupe fortement le lieu. Le dessin de la place s'appuie sur ce monument. Il réinterprète le travail de Charles Le Téméraire, duc bourguignon, qui avait protégé sa retraite dans ce village en détournant la rivière toute proche.

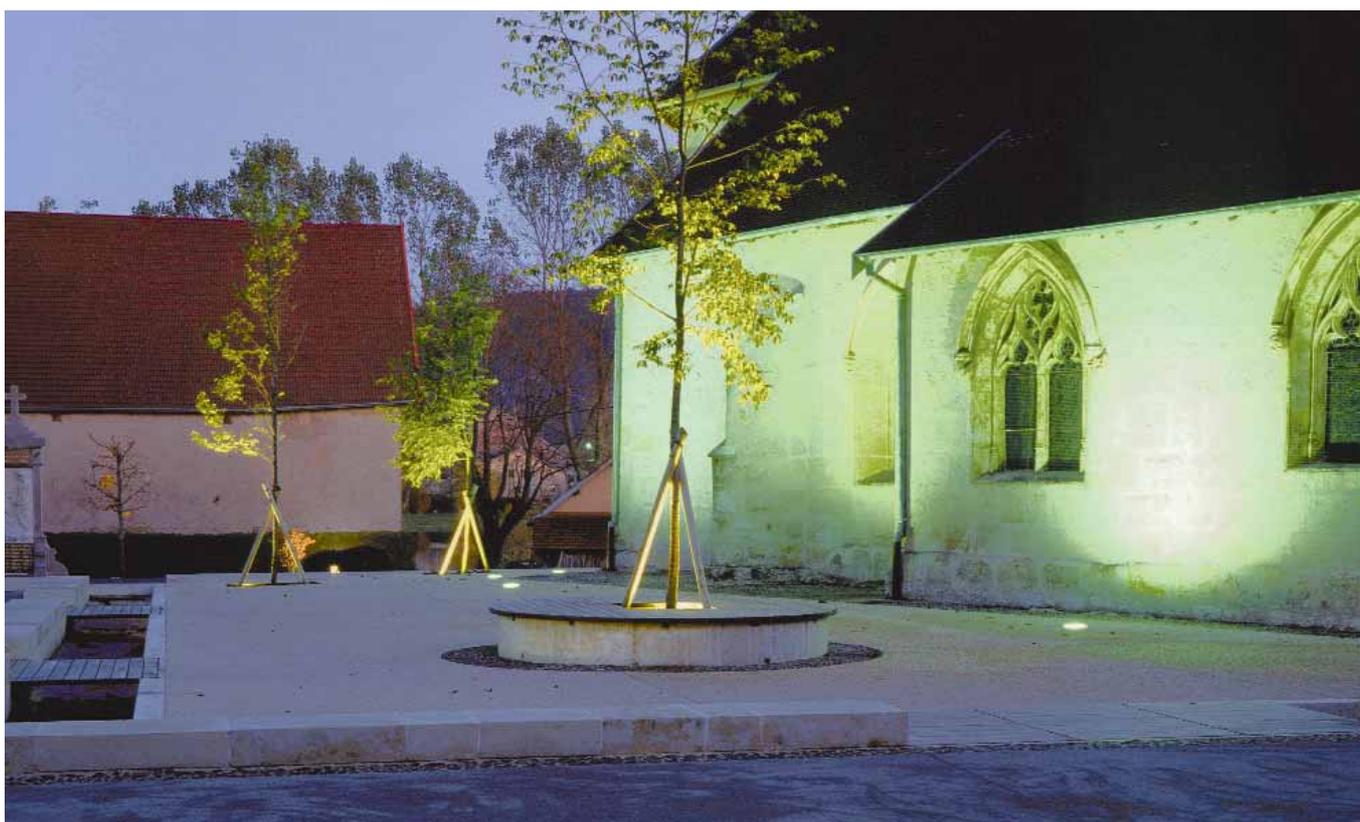


Un aménagement sobre et unitaire

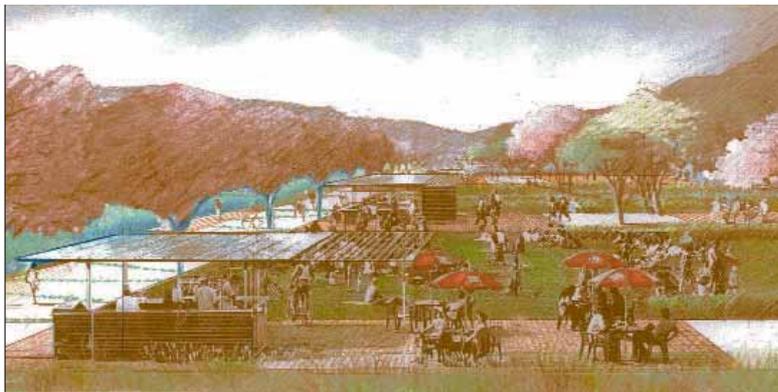
La place est protégée de l'automobile par un caniveau fontaine. Des passerelles en bois et métal permettent d'accéder à la partie centrale de la place qu'un banc circulaire occupe à la manière d'un puits. Les matériaux ont été choisis pour résister aux conditions climatiques de la région :

- la pierre de Bourgogne en référence à Charles Le Téméraire pour le traitement des limites,
- le béton désactivé en calcaire de la région de Pontarlier pour le sol de la place,
- la calade de porphyre qui ceme l'ensemble de la place et révèle la blancheur de la pierre calcaire de l'église.

Lieu : Place Charles Le Téméraire
de La Rivière Drugeon (Doubs)
Maître d'ouvrage : Commune
Maître d'œuvre : Agence Territoires
Réalisation : 1995-98
Surface : 900 m²
Coût des travaux : 182 938 euros



Des gloriettes au bord du Doubs



La Malate, hameau de la commune de Montfaucon, est située au bord du Doubs. Cet espace est aujourd'hui à l'étude pour répondre à une triple problématique : la surfréquentation automobile de la route de l'aqueduc (RD 411), la déconnexion du hameau du reste du village de Montfaucon et la position stratégique du site du fait de sa proximité de Besançon (enjeux paysagers, patrimoniaux, touristiques, activités de pleine nature...).

Un diagnostic global

La commune a demandé, dans un premier temps, une «radiographie» du territoire regroupant quatre communes, Besançon, Morre, Montfaucon et Chalèze. Confié au CAUE puis à un architecte paysagiste, ce diagnostic, basé sur l'observation cartographique et contextuelle des éléments qui composent la vallée, a mis en évidence l'ensemble des dysfonctionnements et des atouts du site. Les conclusions de ce travail ont permis au bureau d'études de faire des propositions d'aménagement à une échelle plus large que celle définie dans la commande.

Un vrai projet de territoire

Le projet s'appuie principalement sur le positionnement ponctuel «au fil de l'eau» de petites constructions thématiques appelées «Gloriettes». Véritables condensateurs d'activités (culturelles, touristiques, de loisirs, sportives), elles créent un lien entre la rivière, la route départementale et le coteau de Montfaucon et révèlent les potentialités du site. Ce projet, encore à l'étude, offrirait, pour la communauté d'agglomération du Grand Besançon, un aménagement attractif et structurant.

Lieu : Hameau de la Malatte
Maître d'ouvrage : Commune de Montfaucon (Doubs)
Maître d'œuvre : Novae architecte
Réalisation : en cours
Surface : périmètre global de réflexion sur les berges du Doubs et le versant sud de la colline de Montfaucon (hameau de la Malatte).
Coût estimatif des travaux : 4 millions d'euros





Un équipement de loisirs sur le lac de Vouglans

Pour valoriser les berges du lac de Vouglans, le Conseil Général du Jura lance en 1996 un concours d'aménagement pour un port de plaisance.

L'objectif est d'assurer un accueil de qualité en respectant le caractère "naturel et prestigieux" du site.



Lieu : La Tour du Meix (Jura)
Maître d'ouvrage : Conseil Général du Jura
Maîtres d'œuvre : Agence Territoires, paysagiste ;
Brustel A, Lahu Ph, architectes
Réalisation : 1996 - 1997



Une intervention structurante

Le parti d'aménagement structure et met en valeur le site. Les rives sont aménagées en écran filtrant entre le milieu viabilisé et le milieu naturel. Les circulations sont fluides et continues. Le chemin de planches devient ponton sur l'eau ou sentier sinueux parcourant les rives dans un foisonnement de joncs couvrant les berges jusqu'au lac. Du large, cet écran dissimule les parkings, offrant au regard une berge couverte de joncs surmontée de saules et d'aulnes. La capitainerie, construite sur pilotis, évoque les constructions lacustres.

Un site recomposé

La virginité des rives, caractéristique du lac, est conservée. Le sol vient rejoindre l'eau sans rupture de pente, ni barrière artificielle.

La simplicité de ce projet, l'économie des matériaux mis en œuvre, leur facilité d'entretien et leur durabilité, participent à la réussite de ce projet qui a "recomposé" un paysage de qualité, à la hauteur des paysages naturels du Jura.





Des jardins de poche des délaissés urbains reconquis

Soucieuse de travailler à toutes les échelles, la ville de New-York a proposé à ses habitants de jardiner les délaissés du cœur de Manhattan. Ces «pocket gardens», clôtés et de très petite taille (d'ou jardins de poche), sont aménagés en jardins à thèmes, déclinant plantes et mobilier.

Des « pocket gardens » new-yorkais aux jardins de proximité lyonnais

Important ce concept, la ville de Lyon a décidé, elle aussi, de remettre la nature au coeur de la cité, en créant çà et là de minuscules oasis de verdure. Friches urbaines, dents creuses entre les immeubles, squares négligés ont peu à peu changé d'image, se transformant en espaces intimes et poétiques. Confiés systématiquement à un paysagiste et à un artiste, la nature et l'art retrouvent une place prépondérante dans la ville. Dix jardins ont ainsi été conçus.

Un site, un jardin : l'espace Félix Jacquier dans le VI^e arrondissement

Dans ce lieu étroit et anodin, la paysagiste Pascale Jacotot s'est alliée à l'inventeur Patrick Blanc pour développer l'imaginaire, créer la curiosité et offrir du dépaysement aux visiteurs.

Des plantes ordinaires envahissent l'espace et créent un volume complètement végétal, une sorte d'oasis urbaine. L'eau renforce cette ambiance luxuriante : elle bruisse, se brumise et ruisselle. La référence au marais se lit dans tous les objets du jardin : platelage bois, sol aux pigments ocre rouge et brun profond, lumières Lucioles nocturnes jaunes et vertes.

Lieu : Lyon (Rhône).
Maître d'ouvrage : Ville.
Maître d'œuvre : Patrick Blanc et Pascale Jacotot (Dijon).
Réalisation : 1997-2002.
Surface : de 200 à 1700 m².
Coût des travaux : de 60 000 à 370 000 €.





Les villages botaniques un embellissement thématique

Réfutant l'idée d'un fleurissement banal et systématique, une dizaine de villages drômois ont innové en utilisant la botanique comme concept fédérateur. La déclinaison d'une famille végétale a permis à chaque village de marquer son identité, d'améliorer son cadre de vie, de développer le tourisme et de vulgariser la botanique. Huit thèmes ont été choisis, cent cinquante variétés végétales implantées, étiquetées en latin et répertoriées sur des fiches techniques à la disposition des visiteurs.



Lieu : Villages de la Drôme
Maître d'ouvrage : Association des villages botaniques
Maître d'œuvre : Association des villages botaniques
Réalisation : 1995

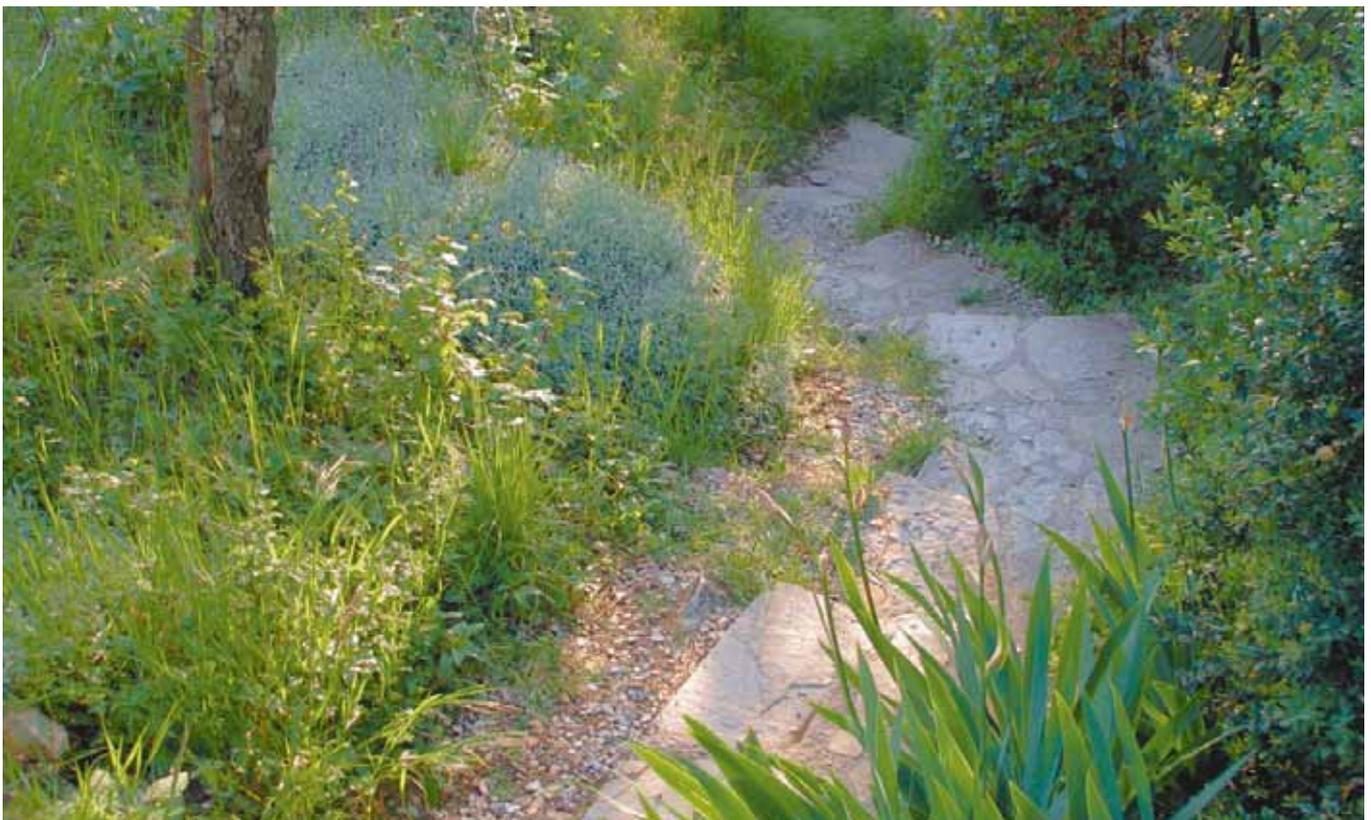


Des plantes magiques...aux végétaux fantastiques

Albon a choisi les plantes magiques et symboliques : le houx porteur de chance, la pomme symbole d'immortalité. Chabریان célèbre les pivoines et les plantes de senteurs, Chatillon en Diois les plantes grimpantes. Grignan collectionne les roses anciennes, tandis que Mirmande offre ses pierres aux plantes de rocaille. Arbres et arbustes, choisis pour leur rareté à Manas et leurs baies décoratives à Montelieu, mettent en valeur murets et fontaines. Hauterives rivalise d'imagination avec le facteur Cheval en cultivant les végétaux fantastiques.

Les jardins dans la rue

Ces villages sont donc devenus de véritables jardins. Comme dans un jardin, chaque élément participe à la composition d'ensemble : caractère de l'architecture, nature du sol, mobilier et signalétique, limites de propriétés, présence de l'eau, usages du lieu... Ces bourgs-jardins trouvent leur force dans une relation fusionnelle entre espace public et espace privé. L'espace rue, prolongement des jardins privés, conjugue arbres, arbustes, annuelles, vivaces, bulbes et graminées pour procurer une ambiance colorée, parfumée et luxuriante.





Un ancien site militaire reconverti en parc urbain

L'un des enjeux forts d'Héricourt était de requalifier un ancien site militaire, situé au sud du centre ville pour générer un changement d'image de la commune et conforter sa place comme troisième pôle de l'Aire urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt.



Lieu : quartier Maunoury à Héricourt (70)
Maître d'ouvrage : ville d' Héricourt, deuxième ville de Haute-Saône (11 000 habitants)
Maître d'œuvre : Yolande Guyoton Hessou, ingénieur paysagiste, bureau d'études *Tant qu'il y aura des rues en herbe*
Réalisation : 2008
Surface: 13 000 m²
Coût : non communiqué

Une démarche environnementale

La ville souhaitait accorder une place centrale aux considérations environnementales poursuivant deux objectifs: assurer un cadre de vie agréable aux futurs habitants et contribuer à la préservation de l'environnement. Ainsi, dans une démarche HQE®, le programme de restructuration du quartier Maunoury soutenu par l'ADEME et le Conseil régional de Franche-Comté prévoit la construction de 280 logements (collectifs et individuels), l'installation d'activités commerciales, socioculturelles, sportives et de services, et la création d'un parc urbain.

Un parc urbain, frontière entre la ville et la campagne

Ainsi, l'ancien casernement est devenu, avec ses jardins thématiques temporaires, ses sous-bois et ses vergers, un lieu d'urbanité et de rencontre avec la nature.

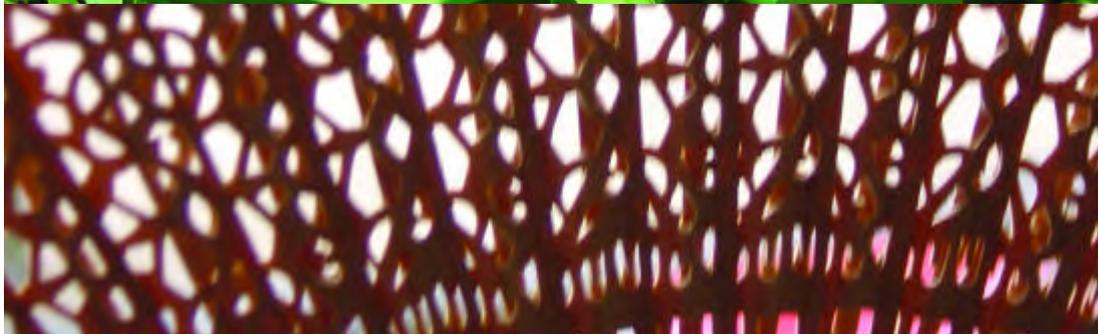
La place d'Armes, ponctuée par un amphithéâtre, est végétalisée et traversée en diagonale par une grande allée plantée. Au nord, un modelé de terrain permet d'isoler le secteur

résidentiel et de récolter dans une noue les eaux de surfaces. Ce fossé fleuri est parsemé de graminées, de vivaces et couvre-sols. Au sud, des espaces plus intimistes (roseraie, verger fleuri, jardins éphémères...) ponctue la promenade qui traverse de part et d'autre l'esplanade verte, tel un lacet de sable.

Ainsi, le parti végétal de composition repose sur un traitement différencié des espaces, libre ou ordonné, à grande échelle ou intimiste, chacun pouvant s'y retrouver.



POUR COMPOSER UN PAYSAGE





Un jardin de passions dans la cité

Depuis vingt ans, le quartier Battant fait l'objet de nombreuses réhabilitations. Après l'une de ces opérations, un copropriétaire passionné de jardinage et amoureux de la terre, passe des mois à déblayer les déchets de chantier et la rocaille des anciennes vignes. Il prépare son travail par la taille des arbres existants et la réalisation de petits murets pour maintenir les différents niveaux de terrassement découverts.

Une construction constante

À force d'efforts, de goût, de patience et d'obstination, le jardin se dessine. Au fil des années et des rencontres, les propriétaires, heureux de la vie qui s'anime autour de leur jardin, y prolongent leur espace de vie : manger sur la terrasse, s'étendre sur la pelouse, lire à l'ombre d'un arbre, écouter le ruissellement de l'eau, contempler l'épanouissement des végétaux, sentir leurs essences, découvrir la vie des animaux en compagnie de Lucie, la grenouille.

Un havre de paix

Loin de la vie agitée de la rue, quelques marches permettent l'accès à la terrasse, bordée d'un bassin d'eau tel une estampe japonaise. Dans la perspective de l'escalier, un axe de symétrie compose le jardin, à droite le potager du copropriétaire, à gauche le jardin paysager de M. & M^{me} Moritz. Un muret livre le passage à une pelouse ondulante entre les bordures de vivaces et les plantations d'arbres. À l'ombre des épicéas, bouleaux, noisetiers, s'épanouit tout le répertoire du jardinier éclairé : phlox, asters, cosmos, clématites, acanthes, iris, sceaux de Salomon, sauges, anémones du Japon, barbes de bouc et, pour l'exotisme, le tison de Satan et la quenouille de Cléopâtre.

Lieu : Un jardin de passions (Doubs)
Lieu : Quartier Battant à Besançon
Maître d'ouvrage et maître d'œuvre : Guy Moritz
Réalisation : 1989
Surface : 200 m²
Coût des travaux et entretien 1500 euros par an





La Fondation Mægth

un jardin de sculptures



“Le seul endroit de France où sculpture et architecture contemporaine se marient aussi bien, peut-être parce qu’elles ont été étudiées de pair, dès le départ.”
Harry Bellet



Des sensibilités communes

Marguerite et Aimé Mægth, amateurs d’art et amoureux de la nature, décident d’ouvrir leur collection à tous dans un musée où intérieur et extérieur seront lieux d’exposition.

Le site choisi est une colline boisée, au-dessus de Saint-Paul, sur laquelle le maître d’œuvre devra peu intervenir et conservera un maximum d’arbres. Ils font appel à un architecte catalan, José Luis Sert, représentant du mouvement moderne qui a déjà construit l’atelier de Joan Miro.

Un dialogue intime entre nature et sculpture

Le bâtiment épouse les reliefs du terrain, au cœur d’un grand jardin structuré par des terrasses que dessinent les murets de pierre sèche. Le paysage de pinède prolonge visuellement le jardin de la fondation. Bâtiment et paysage dialoguent. Les salles sont aveugles dans un souci de meilleur éclairage et de concentration. Le regard s’échappe depuis les zones d’articulation vers le splendide panorama méditerranéen.

Les cours intérieures sont conçues comme des “salles de plein air”, lieux d’exposition au même titre que les salles intérieures. Des œuvres monumentales y ont trouvé leur place : Braque et Chagall signent des mosaïques ; Miro déploie ses sculptures en métal et céramique.

Lieu : Saint-Paul (Alpes Maritimes)
Maîtres d’ouvrage : A. et M. Mægth
Maître d’œuvre : J.L. Sert
Réalisation : 1964



Un écrin de verdure

pour un château

Dominant le village de Cubry, le domaine de Bournel repose sur un promontoire d'un des derniers contreforts du Jura. Construit dans la tradition des châteaux romantiques, dès 1843, les architectes paysagistes Bühler et Michel travaillent sur la réalisation d'un ensemble parc et jardins remodelant les abords du château et le paysage alentour.

Lieu : Jardins et parc du château de Bournel (Doubs)
Maître d'ouvrage : Léonel et Pierre René de Moustier
Maître d'œuvre : Clément et Louis Parent, architectes,
Marnotte, architecte bisontin, conducteur des travaux,
Bühler et Michel, architectes paysagistes
Réalisation : 1840-60
1987 : Protection au titre de monument historique
Surface : 7 hectares de jardins + 60 hectares de parcs



Une mise en scène permanente

De la seconde moitié du XIXe à la fin du XXe, différentes phases de création ont été nécessaires pour réaliser cet ensemble paysager :

- Les jardins réguliers du XVIIIe,
- Le jardin et parc paysager du milieu du XIXe (1863-65) entourant le château et remodelant le paysage de ses abords,
- La transformation du jardin paysager en jardins réguliers à la Française entre le château neuf et le "vieux Bournel" (1880-1925),
- Le réaménagement du potager au début du XXe (1900-1915) : jardin clos en terrasse,
- La création, à la fin du XXe, de vastes terrains de golf.

Un ensemble cohérent

Par leur composition, ces interventions successives enrichissent et donnent beaucoup de cohérence au site. Malgré les différentes époques de réalisation, les styles cohabitent sans heurts.

À travers son organisation nord-sud, le château bénéficie d'une implantation climatique qui apporte ombrages et rideaux d'arbres au nord, pour se protéger du vent en hiver et du soleil en été, tout en s'ouvrant largement au sud pour en faire profiter terrasses et potagers.



Jeux et promenades au centre ville

Unique parc urbain de Lons le Saunier, le parc Edouard Guenon se compose d'une succession de lieux, de plus en plus "naturels" : l'espace est régulier à l'avant de l'établissement thermal, puis le parc est paysagé pour finir en prairie.



Lieu : Lons le Saunier (Jura)
Maîtres d'ouvrage : commune – société des bains
Maître d'œuvre : Henri Michel
Réalisation : 1894 - 1904
Surface : 7 hectares

Un équipement complet

Véritable poumon de la ville, il accueille les activités de plein air des habitants dans une succession d'espaces au traitement particulier : terrain de jeux pour enfants, jeux de boules et de tennis, bassins, prairie. Il sert de raccourci entre le centre ville et les installations sportives dans les anciennes usines.

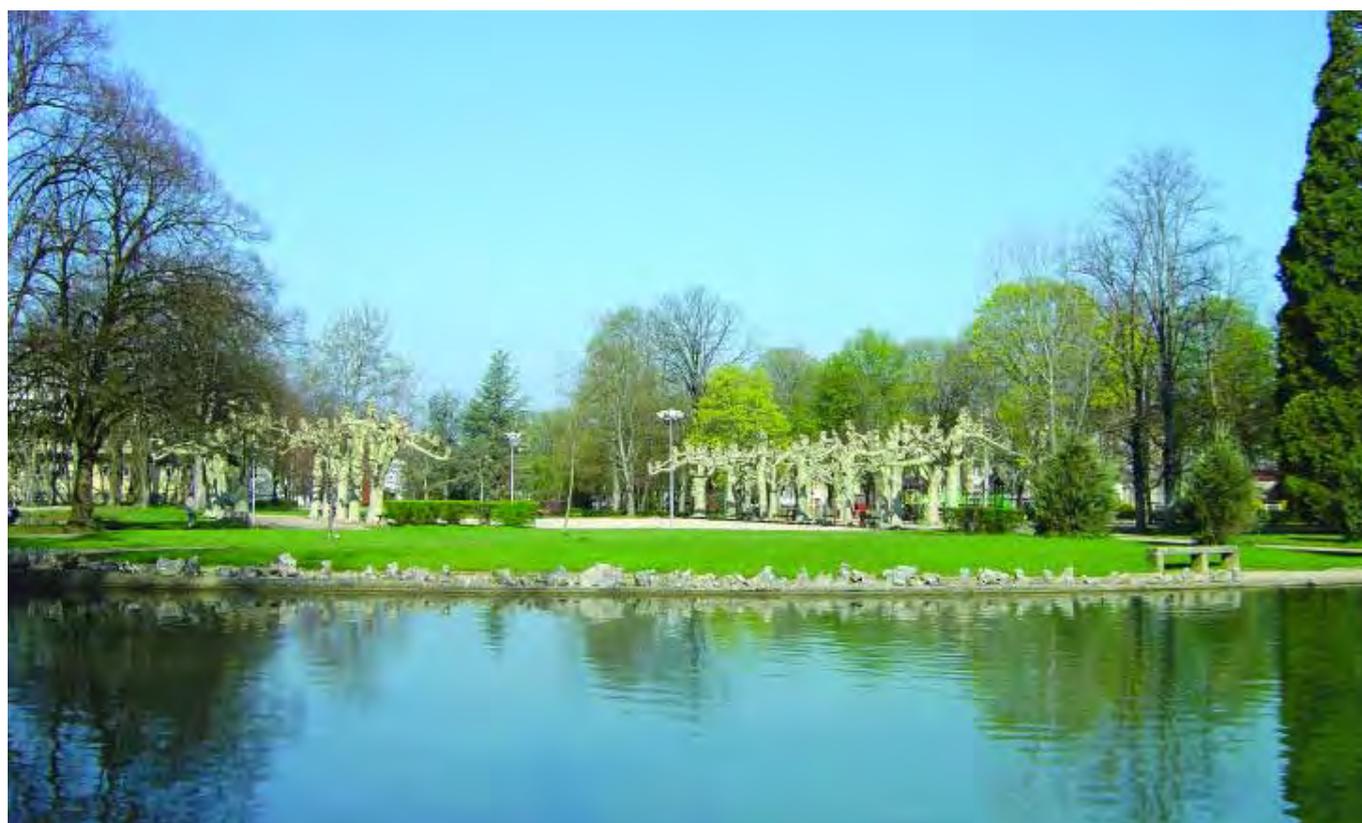
Le parc constitue une collection d'essences d'arbres de tiges et d'arbustes. Par l'espace d'agrément varié qu'il offre, son arboretum et les diverses essences supportant le climat rigoureux du Jura, le parc compte de nombreux attraits.

Un parc unique

Aménagé au delà de la zone des jardins, dans une zone humide, le parc obéit à un tracé élégant de courbes mais conserve un caractère spontané, qu'il a toujours eu : nénuphars et nymphéas poussaient dans le lac et l'étang, les cheminements étaient des sentiers.

L'eau est présente sous toutes ses formes avant de disparaître sous la ville. Fontaines, bassin, "étang", rivière et canal bordent et animent le parc.

Sans être le parc de l'établissement thermal, il lui offre un écrin paysager soigné et calme.



Un jardin “sacré”

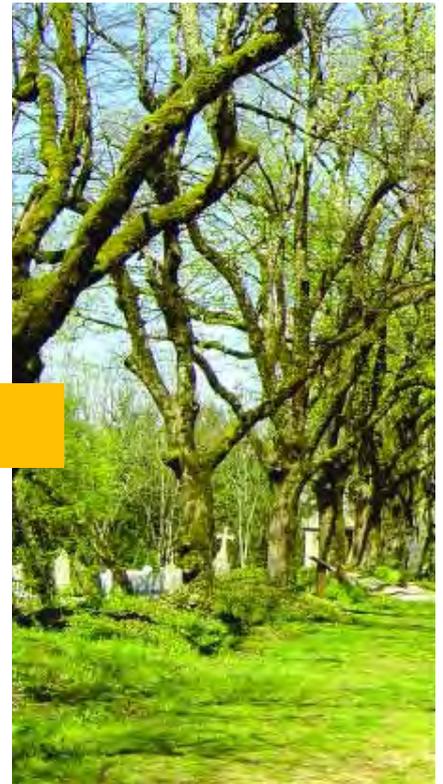
pour reposer

L’allée de tilleuls marque le paysage, se détache en dentelle sur le relief et prolonge visuellement l’éperon rocheux du château. Le cimetière de Frontenay est aménagé dans le site classé de l’église et de l’allée de tilleuls, repère au-dessus de la commune, dont la silhouette va être rétablie par une action de débroussaillage.

Une ambiance sereine

L’allée de tilleuls forme une nef comme le prolongement de l’église. Elle abrite le cimetière et le baigne d’une ambiance “sacrée”, propice au recueillement.

Elle est l’élément essentiel du site, tant par sa force évocatrice et sa situation que par sa symbolique (le tilleul est considéré comme une essence bienfaitrice). Autre fait qui interroge : l’allée est articulée, créant sa propre direction entre la chapelle et l’église.



Une intervention sensible

L’alignement de tilleuls détermine la composition du projet d’extension du cimetière qui s’inscrit parfaitement dans la logique du site au niveau de la topographie, de l’ambiance et de l’organisation.

Quatre terrasses suivent la pente naturelle du terrain, en contrebas de l’allée plantée. Un muret de pierre sèche sépare les deux zones du cimetière, reliées par un escalier. L’ordonnance des tombes reprend l’alternance des caveaux anciens et annonce l’articulation de l’allée. Sa composition respecte la simplicité et le rythme du cimetière ancien ainsi que la monumentalité du site



Lieu : Frontenay (Jura)
Maîtres d’ouvrage : communauté de communes des coteaux de la Haute-Seille - commune
Maîtres d’œuvres : G. Reichardt – G. Ferreux arch.
Réalisation – extension du cimetière : 1997 – 1999



Une cerisaie

en dialogue avec l'architecture

La culture de la cerise et la fabrication du kirsch ont une importance capitale dans l'économie rurale de la région de Fougerolles depuis fort longtemps. Elles ont fait la renommée des lieux et ont profondément marqué ce territoire depuis trois cents ans.



Lieu : Fougerolles (Haute-Saône)
Maître d'ouvrage : commune
Maître d'œuvre : Agence Territoires Paysagistes
Réalisation : 2000 - 2001



Une logique d'ensemble pour restructurer l'écomusée du Pays de la cerise.

Ce patrimoine, sauvegardé par un écomusée, est installé depuis une vingtaine d'années dans une propriété comprenant une maison de maître datée de 1829, des bâtiments annexes et un verger conservatoire. Le projet s'appuie sur la création d'un parcours exploratoire d'un bâtiment à l'autre du musée, la mise en valeur de la maison de maître, l'immersion dans une atmosphère homogène par l'effacement des installations contemporaines, et l'intégration du verger comme centre d'intérêt patrimonial complémentaire du bâti, en le soulignant par des vues aménagées depuis les espaces intérieurs.



Le verger participe à la scénographie des lieux

Le verger est le complément naturel du domaine bâti, il fait partie de la promenade pédagogique de découverte du musée. Les architectes et le paysagiste travaillant de concert ont ménagé une mise en valeur visuelle du site perçu au travers de larges fenêtres, ou des lanterneaux ménageant des vues cadrées sur le verger.





Du potager



au parking arboré

Inséré dans un tissu urbain à proximité du centre-ville, l'hôpital de Lons-Le-Saunier a fait le choix de densifier ses espaces encore vacants. Situé à 100 mètres des Carmélites qui quittent la ville, il achète pour extérioriser ses parkings (200 places) le parc de l'ancien couvent menacé par la pression immobilière et délaissé par la collectivité. Une consultation restreinte de trois maîtres d'œuvre a permis de choisir le paysagiste.

Un nouvel espace de stationnement en deux entités (traditionnelle et engazonnée)

La partie est du terrain étant la plus intéressante et la plus riche au niveau végétal, les interventions y sont minimales. La pergola, les grands arbres du parc et les fruitiers palissés sont conservés. Seules deux poches de stationnements sont créées sur la partie haute, sur une surface engazonnée adaptée au roulement occasionnel des voitures.

La partie ouest du terrain, mieux adaptée à l'intégration de stationnements s'organise comme l'ancien potager qu'elle remplace selon une trame est-ouest. Les places sont dessinées en épi de manière à créer le moins de voirie possible et à optimiser l'espace disponible. Des bandes de 2 m de large sont végétalisées entre chaque unité de stationnement afin de créer de l'ombre aux voitures, dissimuler les voitures entre chaque travée et créer un patrimoine arboré pour les générations futures en hommage au site utilisé.

Un maillage vert et bleu

Ces deux entités spatiales sont délimitées par un ancien bras du *Solvan* (rivière enterrée en bordure du site) permettant de gérer les eaux pluviales, sur place et reliées par la trame végétale et le jeu graphique des lignes bleues du tracé des stationnements et des tuteurs des 48 arbres à tiges plantés. Avec ses passerelles et un équipement d'éclairage adapté (75 lux au lieu de 150), les circulations piétonnes confortent ce dessin.

En clin d'œil au projet, le portail a été dessiné selon les traits du plan masse.



Lieu : Lons-le-Saunier (Jura)
Maître d'ouvrage : Hôpital de Lons-le-Saunier
Maître d'œuvre : Vincent Mayot, paysagiste D.P.L.G.
Réalisation : 2005
Surface : 7500 m²
Coût : 505 000 HT soit 67 euros le m²





Le potager d'une "curieuse" entre jardin et conservatoire

Depuis seize ans, Josiane Gœpfert collectionne les plantes alimentaires : légumes sauvages et cultivés, aromates, petits fruits et fleurs comestibles. Au départ, jardin vivrier, son potager doit son ouverture au public, à la suggestion de l'ancien conservateur du Jardin botanique de Besançon, Pierre Millet.



Lieu : Froidevaux (Doubs)
Le potager d'une "curieuse" doit sa dénomination à Pailleux et Bois qui ont publié en 1892, le résumé de 17 années de travaux d'acclimatation de plantes alimentaires du monde entier, au Jardin d'Acclimatation de Paris.
Maître d'ouvrage et maître d'œuvre : Josiane Gœpfert
Réalisation : 1993, en perpétuelle évolution
Surface : 30 ares
Coût des travaux : Investissement sur 10 ans de 16000 euros



Un potager de curiosité

Si la jardinière est curieuse, elle partage sa passion avec six cent variétés de plantes alimentaires consommées depuis la Préhistoire. Échanges entre jardins botaniques, voyages au gré des rencontres, encouragements de particuliers qui apportent leurs semences locales... alimentent la collection. Elle évolue tant au niveau de son contenu que des thèmes et de la mise en scène paysagère. Une serre de légumes exotiques fait désormais partie du parcours initiatique du visiteur.

Le porté à connaissance

La première motivation a été le désir de renouer un lien avec les savoir-faire jardiniers et culinaires des anciens. Élargir la gamme des produits présentés à table, cultiver son jardin de façon biologique, voire biodynamique, partager semences et découvertes ont été les moteurs d'un apprentissage autodidacte (séminaire botanique...). Dès lors, alternant saison de recherche et saison de travail sur le terrain se succèdent des animations scolaires, des stages de nutrition végétarienne ou de gastronomie sauvage, de jardinage biologique, des visites guidées et des menus découverts.





Le champ de foire

un cheptel à l'abri du soleil

Les foires ou comices rythmaient la vie des villages. Le champ de foire longe l'ancien site du château, détruit en 1793, au-dessus du village de Beaufort.

Il a su trouver une seconde vocation d'espace de repos, de loisirs, au départ de randonnées pédestres.



Lieu : Beaufort - "les tilleuls" (Jura)



Une pratique sociale

Les marchés étaient les lieux d'échange d'idées et de techniques, et surtout d'évaluation des troupeaux, représentant le capital de l'exploitation.

Le champ de foire, pour des raisons pratiques et hygiéniques, se trouve en périphérie de la cité. Par souci d'économie, il occupe un terrain impropre à la culture, souvent en pente, et sain pour les animaux. Des arbres ombragent l'espace pour le confort des animaux et de leurs maîtres, qui passent la journée entière du concours sur l'esplanade.

Un site et une nouvelle pratique

L'ancien champ de foire est fréquenté par les riverains et les touristes, très attachés à cet espace de loisirs qui offre une large vue vers la Bresse et la Bourgogne.

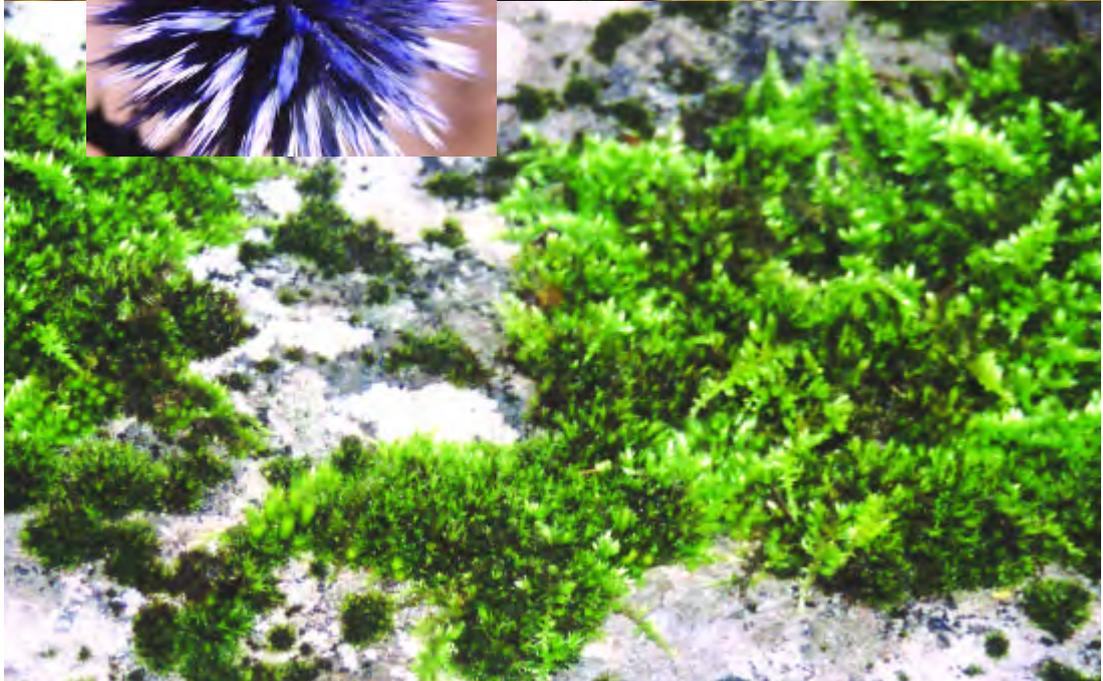
Les tilleuls ont été conservés et sont maintenant majestueux. Son caractère simple en accord avec l'environnement naturel permet de nombreuses activités de plein air.

L'enclos du château apporte un caractère romantique et "mystérieux" et contribue à la qualité paysagère de l'espace.





POUR UNE PEDAGOGIE DE L'ENVIRONNEMENT



Un site préservé

pour un projet environnemental



Tout démarre en 2004, où une étude est menée pour accueillir le siège du CPIE du Haut-Doubs dans le cadre de la réhabilitation de l'ancien presbytère de la Rivière-Drueon.

Ces lieux (bâti et jardin) devront offrir aux futurs visiteurs une approche multiple de l'espace, à la fois sociologique, culturelle, patrimoniale, environnementale et technique, des thèmes proches des préoccupations locales, comme l'alpage, la moyenne-montagne, l'air, la flore, Natura 2000.



Lieu : La Rivière-Drueon (Doubs)
Maître d'ouvrage : Communauté de communes Frasne-Drueon
Maîtres d'œuvre : Eric François, paysagiste, et François Haton, architecte
Maître d'usage : CPIE du Haut-Doubs
Réalisation : 2004-2007
Surfaces : 1745 m² (jardin) et 800 m² (bâti)
Chantier-école du lycée de Valdoie et du CPIE pour la réalisation du jardin



Qualité Environnementale : chantier à faibles nuisances, gestion des énergies avec la mise en place d'une chaudière à granulés bois, récupération des eaux de pluie en vue d'une utilisation sanitaire, gestion de l'entretien et de la maintenance et gestion de la qualité sanitaire de l'air.

Une nouvelle vocation pédagogique

Le jardin est dessiné de six carrés de cultures délimités par des architectures végétales d'osiers et de coudriers, où foisonnent des essences à saveur et à senteurs (plantes potagères et vivaces). Des pierres calcaires posées sur champ et du gazon renforcé structurent les allées et les cours du site. Espace secret et préservé en son cœur, le jardin s'élargit sur le paysage du village grâce au belvédère et aux terrasses. Girouettes, pluviomètres et tables d'orientation complètent ce décor.

Un site authentique pour une démarche HQE®

Ce bâtiment patrimonial, construit au XVIII^e siècle et agrandi au XIX^e, est ceinturé de remparts protégeant le jardin. Longtemps entretenu et préservé par l'abbé Borne, l'ensemble est bien conservé. Le jardin est le témoin de traditions botanistes passées et conservatoire d'espèces horticoles anciennes ; la réhabilitation est celle d'une démarche de Haute

Les combles, réaménagés abritent l'espace muséographique, tandis que le pavillon, construit sur un bastion des anciens remparts, accueille les formations d'éducation à l'environnement à destination de tout public (scolaires, associatifs, socio-professionnels ou entreprises, administratifs et élus).





Un jardin aquatique à découvrir



Le jardin aquatique ACORUS est blotti dans le paysage vallonné des monts de Gy. En créant ce parc et leur entreprise de pépinière aquatique, dans le village d'Autoreille, le premier objectif d'Olivier et de Sylvie Benoist était de vivre leur passion.



Lieu : Autoreille (Haute-Saône)
Maîtres d'ouvrage : Olivier et Sylvie Benoist
Maîtres d'œuvre : idem
Réalisation : 1992
Surface : 1,5 Ha



Faire partager la poésie des jardins aquatiques

Le jardin est ouvert depuis 1994 au public, qui peut apprécier la poésie liée à la présence de l'eau jouant avec le végétal, la pierre et le bois. L'eau courante, au fil des bassins entrecoupés de cascades, apporte un mouvement, un bruissement doux et attire une faune aquatique. Le visiteur est charmé par des végétaux souvent exotiques qui vivent les pieds dans l'eau au milieu de nombreuses espèces d'arbres et de bambous.

Des espaces fragiles pour sensibiliser

La société ACORUS produit 250 espèces de plantes aquatiques (nénuphars, lotus, papyrus, iris...) destinées aux bassins d'agrément, au repeuplement de milieux naturels (carex, plantes oxygénantes...), au maintien de berges par les racines, à la constitution de frayères..., aux plantations en bassins de lagunage (roseaux, massettes...) pour l'épuration des eaux industrielles, domestiques ou les bassins de notre baignade dont une réalisation est intégrée au jardin.

La mare, par la richesse de son éco-système mais aussi par la fragilité de son équilibre est un support pour sensibiliser le promeneur, l'amateur, à l'environnement et à tous les problèmes liés à l'eau plus particulièrement.



Les tourbières

découverte d'un milieu



L'objectif de cet aménagement est de valoriser ces espaces naturels dans un cadre touristique et pédagogique, en préservant la végétation du piétinement sur un sentier de découverte.



Des tourbières dans une combe

Trois petites tourbières arrondies se répartissent au fond d'une combe étroite s'étirant, du nord au sud, au pied des bois de la Joux Derrière. Les méandres du bief du Nanchez enlacent la tourbière de Prénovel de Bise. Vue du sentier, la grande tourbière montre, passée une lisière de bouleaux, une magnifique pinède à crochets, assez clairsemée et constituée d'arbres de deux à trois mètres de haut seulement, plusieurs fois centenaires.

Un patrimoine à valoriser

Le projet s'inscrit dans le paysage naturel, balisé depuis le centre du village jusqu'à la tourbière. Il se compose d'un platelage en bois posé sur le site qui s'achève par une passerelle sur le ruisseau du Nanchez. Des panneaux d'interprétation expliquent le paysage (combe, marais, tourbières...), l'évolution et les spécificités des tourbières, leur faune, leur flore. La création d'une réserve naturelle volontaire renforce la volonté de protection de ce milieu sensible.

Lieu : Prénovel (Jura)
Maître d'ouvrage : commune
Maître d'ouvrage mandataire : Parc Naturel Régional du Haut-Jura
Réalisation : 1991
Longueur totale du sentier : 2,5 km



Un écosystème



pour épurer l'eau

À Novillars, on fabrique du papier depuis plus d'un siècle. L'eau claire traverse tuyaux et fibres avant de se jeter dans le Doubs, chargée en matières organiques. En l'an 2000 tout a changé. L'eau s'est purifiée et un jardin est apparu dans l'enceinte de l'usine.



Un projet innovant combinant divers systèmes d'épuration

La combinaison de différents systèmes épurateurs permet de rejeter une eau "moitié moins polluée" que les normes légales. Pour cela, l'eau suit un parcours complexe. Tout d'abord, elle circule dans une lagune, où cinquante-quatre aérateurs et agitateurs apportent de l'oxygène et permettent de transformer les matières organiques en boues. Les boues sont ensuite décantées et recyclées dans une deuxième lagune. Quatre bassins complètent ce premier système épuratoire. Appelés "lits filtrants à flux vertical", ils sont composés d'une couche de graviers de 65 cm et plantés, pour deux d'entre eux, de roseaux communs. Enfin, un ruisseau artificiel de 250 m de long (flux horizontal), véritable écosystème abritant une flore et une faune variée (iris, joncs, grenouilles, libellules...), termine l'épuration.

Une alternative aux stations d'épuration traditionnelles

Ce système d'épuration est rare dans l'enceinte d'une papeterie. Il s'inspire de certaines réalisations communales, qui ont l'avantage de limiter les problèmes

de stockage et de traitement des boues après épuration des eaux usées. Lagunage naturel, filtres plantés de roseaux, jardins filtrants, sol au pouvoir épurateur ou saulaie sont des techniques écologiques qui utilisent toute la nature pour retrouver de l'eau pure.



Lieu : Novillars (Doubs)
Maître d'ouvrage : Papeterie OTOR
Maîtres d'œuvre : Audit bat consultant, Doubs Nature
Environnement en partenariat avec l'Agence de l'eau, la DIREN et l'Université.
Réalisation : 2001
Coût au m³ : 63 €





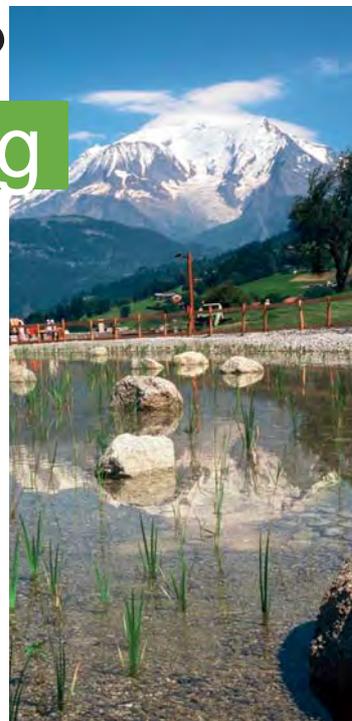
Une piscine ou un étang ? une piscine-étang

Au cœur de la Haute-Savoie, la commune de Combloux offre une vue imprenable sur le Mont Blanc. Profitant de ce cadre exceptionnel, la mairie, soucieuse d'offrir aux habitants et aux touristes une alternative estivale aux sports d'hiver, décide de lancer un concours ouvert aux paysagistes, sur cet espace de deux hectares.

Une eau limpide et cristalline dans un étang

L'équipe Green Concept (paysagistes) et Axe Saône (architectes) propose une réponse inattendue : créer un plan d'eau biotope ouvert au public. Le challenge est d'offrir l'esthétique d'un étang végétalisé dans une eau propre comme celle d'une piscine.

Ce concept, défini comme première expérimentale par le Conseil supérieur de l'hygiène publique, utilise un procédé suisse d'autoépuration physique, bactériologique et biologique (Bioteich®). L'eau, en circulant successivement dans la zone de baignade, le bassin de régénération et celui d'épuration planté de végétaux aquatiques, s'épure naturellement. Elle termine son circuit en s'oxygénant dans une cascade d'une quinzaine de mètres. Ce plan d'eau, au concept écologique et économique, est devenu le cœur d'un espace ludique entièrement piéton.



Autriche. Ces jardins d'eau séduisent par leur polyvalence : piscine l'été, ils se transforment en étang l'hiver et offrent toute l'année un esthétisme et une utilité biologique indéniable. C'est une alternative écologique à la piscine traditionnelle.



Lieu : Combloux (Haute-Savoie)
Maître d'ouvrage : Commune
Maîtres d'œuvre : Green Concept, paysagiste et Obio
Réalisation : été 2002
Surface : 8000 m²
Coût des travaux : 1 million d'euros pour le plan d'eau et les abords

Un concept né du jardin privé

À l'origine de ce projet, on trouve des réalisations de piscines-étangs chez des particuliers, notamment en Suisse et en



L'aquarium

un monde en miniature

Depuis les années 70, un ensemble d'équipements à vocation touristique et culturelle est installé au cœur d'un des chefs-d'œuvres de Vauban. Au sein de la Citadelle de Besançon, le Petit Arsenal, composé d'un bâtiment en pierre, d'une cour et d'une galerie de bois, accueille un vétuste aquarium. Un concours d'architecture est organisé pour assurer la restauration et la réhabilitation de cet ensemble.



Une collaboration fructueuse entre architectes, paysagiste et scientifique

Une équipe pluridisciplinaire se constitue autour de l'aménagement de l'espace didactique extérieur pour présenter la faune et la flore des rivières de la région. Cependant, dans la logique d'une intervention architecturale contemporaine en site historique, l'intervention doit être réversible et identifiable, permettant ainsi la lecture des stratifications historiques. Aussi, le travail de chacun est guidé par un principe architectural fort, minimal et unificateur : un dessin précis, un matériau d'origine végétale (l'iroko) et une mise en œuvre rigoureuse.

Une "oasis au milieu des pierres"

De l'intérieur à l'extérieur, un tracé géométrique unifiant les interventions en bois donne une grande cohérence au projet. Le dessin en croix des menuiseries se prolonge par celui des pontons, légèrement décollés du sol et reliés entre eux par quatre passerelles en caillebotis, délimitant ainsi des milieux naturels différents (mare, lac, rivière, étang...), au sein desquels sont présentées les différentes flores correspondant à chacun de ces milieux. L'aquarium, enserré dans un monde de pierres, s'enrichit ainsi d'un luxuriant jardin où les visiteurs trouvent repos et respiration.

Jardin pédagogique de l'Aquarium Georges Bresse
Lieu : Besançon (Doubs)
Date de réalisation : 1995
Maître d'ouvrage : SEM de la Citadelle de Besançon
Maîtres d'œuvre : B. Quirot, F. et O. Vichard, architectes,
P. Convercey, paysagiste et T. Vigneron, biologiste
Surface aménagée : 800 m²
Coût : 130 000 euros





Un verger pédagogique

et conservatoire



Le verger de Brussey s'insère dans un ensemble de 7 hectares (le terrain de découverte de la maison de la Nature de Brussey) qui comprend de nombreux autres aménagements utilisés à des fins pédagogiques (arboretum, jardin, mares, diverses installations pour la faune, ...).



Reconstituer et faire connaître le patrimoine fruitier de Franche-Comté

L'initiative de l'association avait pour objectifs de préserver la diversité fruitière : le verger compte 180 variétés anciennes de pommiers, poiriers, pruniers et cerisiers. Certaines de ces variétés sont très anciennes et datent du Moyen-Âge (pomme court-pendu gris) ou même de l'époque romaine (poire muscadelle). Quelques variétés du verger sont devenues extrêmement rares (pomme marquise de Scey, dont un nombre limité d'exemplaires est connu).

Le second objectif est de développer des actions pédagogiques : le verger sert de support à de nombreuses activités menées avec de larges publics (enfants dans le cadre scolaire ou extra-scolaire, grand public...) : taille, greffage, fabrication de jus de pommes...

Une démarche de sensibilisation associant différents publics

Le verger de Brussey a permis l'émergence de nombreux autres projets liés au thème du patrimoine fruitier : fiches pédagogiques "le verger enchanteur" à l'attention des enseignants, livre "patrimoine fruitier de Franche-Comté", opération "verger éclaté dans la vallée de l'Ognon", programme de sauvegarde des vergers à l'échelle de la Franche-Comté.

Lieu : Brussey (Haute-Saône)
Maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre : CPIE de la Vallée de l'Ognon, Maison de la Nature de Brussey
Réalisation : 1989
Surface : 1800 m²





Un jardin

de "remerciements"

Nombreux ont été ceux qui nous ont aidés à vous offrir cette promenade joyeuse parmi ces quelques jardins remarquables.

Nous les remercions.



Les propriétaires

Mr Gravier, (Oton Papeteries du Doubs / Novillars), Morritz Guy (Le jardin de passions), Abbé Borne (Rivière-Drugeon), Goepfert Josiane, (Le potager d'une curieuse à Froidevaux), Edwards Marie (Le jardin de roses à Sermange), Benoist Olivier et Sylvie, horticulteurs (ACORUS à Autoreille).

Le milieu professionnel

Philippe Lahu et Alain Brustel d'Archi Design (Saint-claude), Novae architectes (Besançon), Quirot et Vichard, architectes (Besançon), Reichardt et Ferreux, architectes (Lons-Le-Saunier), Agence Territoires, paysagistes (Besançon), François Eric, paysagiste (Dijon), Jacotot Pascal, paysagiste (Dijon), Hessou Yolande, paysagiste (Villa), Obio et Green Concept (spécialisation piscines-étangs à Fontaine-sur-Saône).

Les photographes

Varlet Jack (Besançon), Waltefaugle Nicolas (Besançon), Bretey Denis, (ville de Montbéliard), Mr Brunel (Parc Naturel Régional du Haut-Jura), Macle Christelle (Jura), Caen Emmanuel (Lons-le-Saunier), Le Pennec Claude (St-Claude).

Les communes

Frontenay, Montfaucon, Pannesières, Montbéliard, Mr Bouday, maire de La Rivière-Drugeon, Estavoyer Lionel, adjoint au Patrimoine de la ville de Besançon, Mr Garret, services Parcs et jardins de la ville de Vesoul.

Les organismes

Conseil Général du Jura, Peuvrel Bérangère (Direction des Études Techniques Urbaines de Lyon), Mr Gomez Jean-luc, Mr Mettetal (Direction Régionale de l'Environnement de Franche-Comté), Régie départementale de Chalain, Dupont Bernard, directeur du Centre Pour l'Initiation à l'Environnement de la Vallée de l'Ognon, Maison de la Nature (Brussey), Mme Gangl, conservateur du Musée de Vesoul, Service inventaire de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Franche-Comté.

Et...

L'Association des villages botaniques de la Drôme (Mirmande), Lebeau Bernard, président des Jardins Familiaux, Mordefroid Jean-Luc, archéologue de la ville de Lons-le-Saunier, Landré Robert, collectionneur de photos (Jura), Centre de Formation Agricole horticole et forestier de Châteaufarine (Besançon), Mr Cottet (Doubs Nature Environnement), Mr Camus (Pannesières).

Exposition itinérante réalisée grâce au soutien financier de

Les Conseils d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône, le Conseil Régional de Franche-Comté, la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Franche-Comté, la Caisse d'Épargne de Franche-Comté, SYNECO (Entreprise Bois / Châteaufarine).

